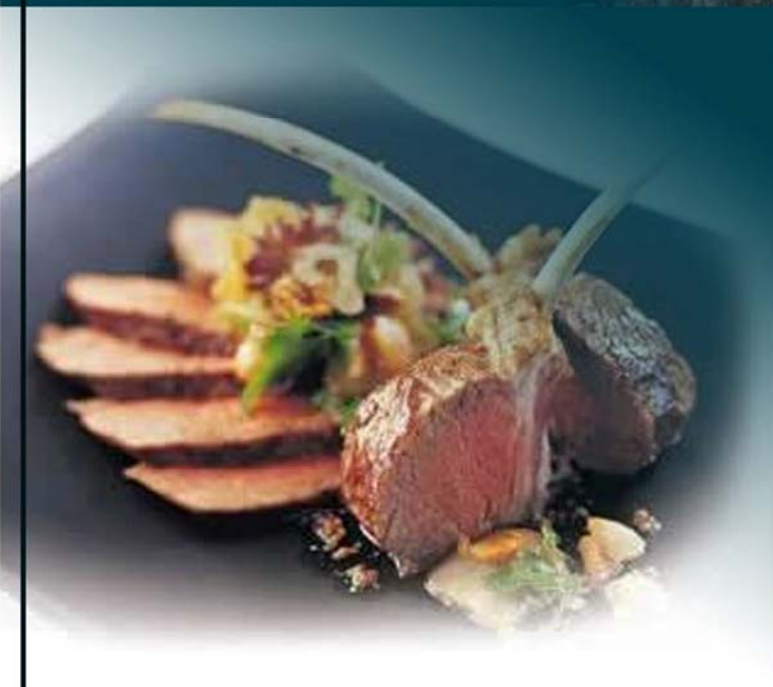




Mémoire



Commission sur l'avenir de
l'agriculture et de
l'agroalimentaire québécois



Commission sur l'avenir de l'agriculture
et de l'agroalimentaire québécois

Juin 2007

Mémoire
Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire
québécois 2007



La production ovine au cœur du développement d'une agriculture canadienne diversifiée





Table des matières

Sommaire exécutif	III
Avant-propos	IV
1. Introduction.....	5
2. Portrait du secteur et ses enjeux	5
2.1. Bref portrait de l'industrie.....	5
2.2. Les enjeux	6
2.3. Le CEPOQ : un acteur pour l'innovation.....	6
3. Aperçu de la R&D face aux enjeux	7
3.1. La recherche : une incontournable prémisses à l'innovation.....	7
3.2. Autres acteurs en recherche.....	7
3.3. Le partenariat en R&D	7
3.4. Des partenariats entre les provinces canadiennes.....	8
4. L'implication du MAPAQ : un incontournable au développement de l'innovation en production ovine.....	10
4.1. Le réseautage au cœur de l'industrie	10
4.2. L'implication dans le secteur de la santé animale	10
5. Les engagements de l'industrie en recherche et développement.....	11
5.1. Philosophie de partenariat.....	11
5.2. Adoption et vulgarisation des connaissances scientifiques	11
6. Orientations proposées en R&D en production ovine.....	12
6.1. Maintenir et renforcer les ressources d'AAC dans le secteur de la recherche ovine	12
6.2. Appuyer les producteurs en innovation	12
6.3. Appuyer les partenaires de R&D en production ovine.....	12
7. Commentaires pour l'évolution de l'industrie ovine au Québec	13
7.1. Secteur de la santé.....	13
7.2. Secteur de la génétique.....	13
7.3. Secteur de la recherche.....	13
7.4. Secteur de la vulgarisation	13
7.5. Administration des centres d'expertise.....	13



Sommaire exécutif

Portrait de l'industrie

Au cours des dernières années, la production ovine a augmenté de plus de 25% au Canada. Cette augmentation a principalement été provoquée par l'accroissement des cheptels ontariens et québécois. Étendue sur le territoire, cette production s'est développée face à l'engouement grandissant des consommateurs pour des aliments fins et variés et l'augmentation de la présence ethnique au pays. Devant ce développement, l'industrie doit faire face à des enjeux importants qui touchent également l'ensemble de l'agriculture canadienne.

Portrait de la recherche

La recherche en production ovine est le fruit d'une collaboration très importante entre des partenaires privés et publics. Ainsi, chacun des acteurs favorise une mise en commun d'expertises, d'installations, d'équipements et de personnel spécialisé afin de répondre aux besoins de R&D. Au cours des dernières années, plus de 15 projets de recherche ont été réalisés grâce à ce partenariat au Québec. De plus, certains d'entre eux impliquaient des chercheurs et des ressources provenant des autres provinces canadiennes.

Exemples d'acteurs impliqués en recherche en 2002-2007

- Université Laval
- CEPOQ
- Université McGill
- Centre de transfert technologique (CRDA, Transbiotech,..)
- Purina
- MAPAQ
- Agriculture et Agroalimentaire Canada
- Associations de producteurs
- Université de Guelph
- Concentrés scientifiques Belisle
- Centre de développement du porc du Qc
- Université de Nouvelle-Écosse
- Université de Montréal
- OMAFRA
- COOP fédérée de Québec
- Serval Canada
- et plusieurs autres

L'implication du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec : un incontournable

La réalisation de projets de recherche grâce à la contribution du MAPAQ a fortement contribué à l'essor d'une industrie qui présente des besoins en innovation des plus importants. En plus d'être une mine d'information, les ressources du CEPOQ ont fait profiter l'industrie d'un réseau de chercheurs spécialisés et ont permis la formation d'étudiants aux études supérieures. Dans le futur, la production ovine doit trouver le moyen de maintenir, voire accroître cette chaîne pour l'innovation par une contribution soutenue de chacun de ses acteurs.

Orientations proposées en R&D en production ovine : le Québec dans une vision de concertation nationale

- 1) Maintenir et renforcer les ressources du MAPAQ dans le secteur de la recherche ovine afin de répondre aux attentes des consommateurs tout en s'assurant de la rentabilité de l'industrie;
- 2) Appuyer les producteurs dans la mise en œuvre d'innovations à la ferme;
- 3) Appuyer le partenariat en recherche en production ovine. Mettre à la disposition de l'industrie ovine des mécanismes de financement qui soutiennent la réalisation de travaux de R&D et favoriser la mise en place de structures axées sur des priorités du secteur et de ses différents partenaires.



Avant-propos

Depuis le milieu des années 90, la production ovine s'est accrue de manière substantielle dans plusieurs provinces du Canada, mais principalement dans celles du Québec et de l'Ontario. Directement reliée à l'augmentation de la population ethnique et à l'accroissement de l'intérêt pour la consommation de produits de niche, cette production autrefois perçue comme marginale est maintenant une alternative agricole fortement considérée. En 2001, le Canada possédait plus de 800 000 ovins répartis en majeure partie dans les provinces de l'Ontario, du Québec et de l'Alberta. Les canadiens ont accru de 25% leur consommation d'agneau depuis les dernières années.

Devant la nécessité **d'augmenter à la fois l'efficacité et la rentabilité des entreprises,** les

différents intervenants ont travaillé en partenariat pour offrir une combinaison d'actions en R&D et une expertise de très haut niveau. Des acteurs à la fois provinciaux, universitaires, privés, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et des producteurs ont bien compris qu'il était essentiel de concerter leurs actions pour faire face aux enjeux et à la concurrence qui sont d'une ampleur équivalente à ceux d'autres productions de taille beaucoup plus importante.

...il était essentiel de concerter leurs actions pour faire face aux enjeux et à la concurrence qui sont d'une ampleur équivalente à d'autres productions.

Dans ce contexte, il est bien évident que plusieurs des intervenants, dont ceux de

l'industrie ovine québécoise, se trouvent directement interpellés par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois 2007. Bien conscients que notre production n'a pas l'ampleur de la production laitière ou de la production porcine, nous voulons toutefois nous assurer qu'elle obtienne la place qui lui revient dans les priorités du gouvernement québécois. **Ainsi, nous désirons nous assurer que le MAPAQ et les autres ministères reliés à la R&D continueront d'investir avec les différents partenaires dans le savoir-faire en production ovine.**

Devant l'évolution rapide de la production et l'augmentation des demandes provenant

des consommateurs (environnement, traçabilité, santé, ...), l'industrie ovine se doit de conserver des éléments stratégiques en R&D pour poursuivre son évolution, être en mesure d'innover et maintenir des standards élevés. Ce présent mémoire témoigne de notre engagement auprès de nos partenaires, dont fait partie le MAPAQ, et de notre volonté à ce que le gouvernement maintienne, voire renforce, ses engagements précédents.

Pascal-André Bisson
Directeur général
Centre d'expertise en production ovine du Québec

1. Introduction

La décennie précédente le prouve : la production ovine au Canada, particulièrement dans l'Est, n'a cessé de prendre de l'ampleur et de se développer. En 2007, les défis de ce secteur sont plus grands que jamais. Avec comme préoccupations la rentabilité des entreprises, le développement régional et l'agriculture durable, les dernières années ont permis aux partenaires en R&D en production ovine de travailler à développer de nombreux projets reliés aux besoins actuels. En favorisant la mise en commun d'expertise à l'intérieur d'un réseau composé d'acteurs publics, privés et universitaires, cette industrie peut certainement être considérée comme novatrice.

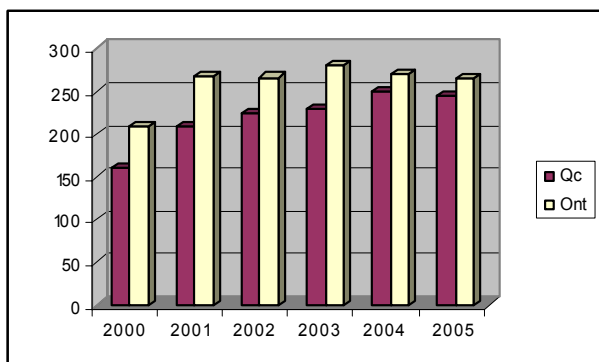
Ce mémoire propose une analyse de la production ovine et des défis qui se présentent devant elle. Il a pour principal objectif d'exposer l'efficacité de la collaboration de différents partenaires en R&D, dont le MAPAQ, et leur apport essentiel au secteur.

2. Portrait du secteur et ses enjeux

2.1. Bref portrait de l'industrie

Depuis plus de cinq ans, la production ovine canadienne a beaucoup évolué :

- 980 000 moutons et agneaux au 1^{er} janvier 2005 (13 000 producteurs);



Source: Statistique Canada 2004

- Augmentation de 59% au cours des 10 dernières années. Augmentation du cheptel de 24% entre 2001 et 2005;
- Une diminution d'inventaire à 975 600 animaux en 2003 provoquée par la fermeture des frontières;
- Augmentation de 35% du cheptel dans l'Est du Canada entre 2001 et 2005;
- 102,5 millions de dollars en ventes à la ferme;
- 52% du cheptel canadien se trouve au Québec et en Ontario;
- Augmentation de la consommation de viande per capita de près de 0,3 kg de 1996 à 2002;
- Selon la OCDE et la FAO, la production et la consommation de viande ovine devraient augmenter de manière importante d'ici 2014.

En 2005, les producteurs ovins québécois détenaient, pour leur part, 25 % du cheptel ovin du Canada, ce qui les positionnait au 2^e rang, tout juste derrière l'Ontario. Cette croissance s'est effectuée à un rythme moyen de 11 % par an au cours des cinq dernières années. Contrairement à la majorité des autres productions animales qui subissent une diminution du nombre de producteurs, depuis dix ans, le nombre de producteurs ovins a augmenté pour cette même période.

Avec une production annuelle de plus de 17 624 tonnes de viande, l'industrie ovine canadienne comble à peine 50% d'un marché en pleine croissance. Considéré à plusieurs égards comme un produit haut de gamme, l'agneau profite de l'engouement grandissant des consommateurs pour des aliments fins et variés.

2.2. Les enjeux

Comme l'ensemble des secteurs de l'agroalimentaire, la production ovine est confrontée à des enjeux de taille auxquels elle doit s'attaquer dès maintenant.

2.2.1. Développement des marchés et compétitivité

Les producteurs doivent être en mesure de combler les attentes des consommateurs et de répondre aux exigences de notre société tout en développant de nouveaux marchés et en assurant la rentabilité de leur entreprise. Pour ce faire, ils doivent accroître leur capacité concurrentielle et trouver des moyens pour faire face à la libéralisation des marchés et aux nouvelles opportunités qui se présentent à eux.

AAC a d'ailleurs bien fait ressortir cette réalité dans son document de discussion associé aux Consultations sur les sciences 2005 en identifiant comme l'une de ses priorités liées aux résultats stratégiques la suivante : « Innovation satisfaisant aux besoins de la croissance : L'objectif final consiste à stimuler l'innovation afin de faire du Canada un chef de file qui met au point des produits alimentaires ainsi que d'autres produits et services liés à l'agriculture qui permettent de saisir diverses possibilités sur les marchés nationaux et internationaux. ».

2.2.2. L'agriculture au service de sa clientèle : la société

Les nombreux événements vécus à l'étranger et au Québec au cours des dernières années ont amené notre société à faire référence à des composantes telles le développement des régions, le respect de l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé et bien-être animal, etc.

Le MAPAQ a d'ailleurs bien cerné cette nouvelle réalité en soulignant *qu'en plus de la salubrité des aliments, les consommateurs font de plus en plus attention aux aliments qu'ils achètent, font preuve de plus de discernement quant à*

leur choix d'aliments et exigent plus de choix. Devant ce constat, l'intérêt pour une production offrant des produits non traditionnels dans les habitudes alimentaires des québécois, comme l'agneau, ne peut qu'être grandissant. Aussi, pour répondre à ces attentes de la population, il importe que l'industrie agricole s'assure de la compétitivité et de la prospérité des producteurs afin de consolider la pérennité des entreprises et ainsi générer, voire maintenir, un climat favorable à l'innovation et à la R&D. C'est en passant par cette dernière que l'industrie agroalimentaire pourra assurer son développement et l'amélioration de ses standards de qualité au rythme de l'évolution des marchés.

2.3. Le CEPOQ : un acteur pour l'innovation

Le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est l'amélioration de l'efficacité et de la rentabilité des entreprises ovines par la recherche, la génétique, la vulgarisation et la santé du cheptel. Son conseil d'administration est composé principalement de représentants des producteurs (FPAMQ et SEMRPQ), du MAPAQ et d'AAC. Son équipe, quant à elle, se compose d'une dizaine de personnes : agronomes, vétérinaire et techniciens.

Le CEPOQ dispose d'installations de recherche uniques au Canada et offrant un éventail de possibilités pour la réalisation de projets dans tous les champs d'expertise. Par ailleurs, le troupeau lui-même a été sélectionné pour aujourd'hui atteindre une uniformité remarquable, ceci facilitant grandement le processus expérimental et la comparaison des différents traitements à l'essai.

Par son équipe et ses installations, le CEPOQ favorise la création de partenariats en R&D.



3. Aperçu de la R&D face aux enjeux

3.1. La recherche : une incontournable prémisses à l'innovation

Devant l'évolution rapide de l'agriculture et les nombreux enjeux auxquels elle doit faire face, l'innovation sera de plus en plus un élément déterminant et crucial à sa réussite. Cependant, il s'avère utopique de croire que cette innovation se développera par elle-même sans l'apport de la R&D.

En effet, la R&D est une prémisses à la constitution des bases solides d'une innovation efficace dans les entreprises. Elle représente le premier maillon d'une chaîne qui relie la science et les entreprises agricoles. La R&D permet, d'une part, de déterminer les points critiques associés à un paramètre ou une technique, mais également de développer les adaptations reliées au type d'agriculture pratiqué dans l'Est du pays.

3.2. Autres acteurs en recherche

Considérant l'évolution récente de la production ovine, encore peu d'acteurs de recherche s'y impliquent. Au cours des années, des institutions telles l'Université de Montréal (Faculté de médecine vétérinaire), l'Université Laval et l'Université de Guelph ont commencé à s'y intéresser. Actuellement, ils agissent principalement à titre de partenaires au sein de projets de R&D.

Les partenaires privés sont également de plus en plus intéressés à la production ovine (Purina, COOP, Serval, ...). Avec l'expansion que cette dernière a connue, plusieurs de ceux-ci désirent y investir et agir à titre de partenaires dans la réalisation de nombreux projets.

Le CEPOQ est également présent dans le secteur de la recherche en production ovine.

Ne disposant pas de chercheurs, ce centre ne possède pas toute l'expertise nécessaire à la réalisation de tous les types de projets de R&D. C'est ainsi qu'il se positionne à la fois pour réaliser des projets et agir en partenariat dans la réalisation de projets. Afin de stimuler la réalisation de projets de R&D dans le secteur, le CEPOQ dispose d'un matériel technologique et d'un personnel compétent qu'il met à la disposition de chercheurs.

3.3. Le partenariat en R&D

À la fin des années 90, l'industrie ovine devait s'attaquer à un grand défi : Comblent les besoins croissants de R&D avec un minimum de ressources et accompagner les entreprises agricoles dans la mise en place de nouvelles technologies. Or, pour y arriver, il fallait innover et développer. Le secteur ne disposait pas de grands centres de recherche, de nombreux chercheurs spécialisés et d'équipements à la fine pointe de la technologie. Il fallait ainsi favoriser la mise en place d'un **partenariat permettant à différentes ressources d'atteindre des objectifs communs**.

Actuellement, la majorité des projets de R&D en production ovine se réalisent par la collaboration de partenaires parmi lesquels on retrouve des universités, des organismes publics et parapublics, ainsi que des entreprises privées. Pour chacun des partenaires, leur implication constitue l'assurance de contribuer de manière optimale à l'avancement de la recherche. Cette coopération permet le regroupement de compétences, de ressources financières et de facilités de recherche diverses nécessaires à l'obtention de résultats notoires.

Exemple de complémentarité

Dans le cadre du projet photopériode mené par le Dr. Castonguay, ce dernier a fourni l'expertise en recherche de son équipe, le CEPOQ a fourni ses installations de recherche et l'expertise de son personnel, alors que les nombreux producteurs ont pu valider la méthodologie.

Ce projet a reçu le titre de «Percée scientifique de l'année 2004 à Québec dans le secteur agriculture». Il fait maintenant l'objet d'un projet de transfert technologique sur les entreprises ovines.

3.4. Des partenariats entre les provinces canadiennes

Dans une petite industrie telle la production ovine, une province ne peut se permettre de travailler en vase clos. ***Ainsi, dans le secteur de l'innovation, le Québec travaille de plus en plus avec des partenaires ontariens de même que des autres provinces canadiennes.*** Que ce soit dans la réalisation de projets de recherche ou dans le développement d'outils structurants, ces collaborations profitent à toutes les provinces.

Au cours des dernières années, le CEPOQ a travaillé avec l'Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (OMAFRA) et l'Université de Guelph dans la mise en œuvre de différents projets dans le secteur de la génétique. Les résultats serviront aux producteurs des deux provinces, mais aussi, depuis 2006, aux producteurs de toutes les provinces canadiennes par le biais d'un mandat national confié au CEPOQ.

Exemple de collaboration

Afin d'améliorer le programme d'évaluation génétique des ovins GenOvis utilisé au Canada, le CEPOQ, AAC, Centre for genetic improvement of livestock de l'Université de Guelph et OMAFRA ont collaboré dans le projet de recherche :

«Élaboration et validation des calculs de valeurs ajustées pour les mesures d'épaisseur de l'œil de longe et du gras dorsal prises par ultrasons chez l'agneau»

Possédant des approches similaires de la production, les acteurs de l'industrie ovine du Québec et de l'Ontario travaillent actuellement à augmenter les partenariats.



Ce sont de beaux bébés que donnent les brebis de Garry et Barbara Jack (au second plan), de la ferme Amki. Et ils naissent toute l'année grâce au programme lumineux de Johanne Cameron (à droite) et de François Castonguay, supervisé par Mireille Thériault (à gauche).

LE SOLEUL, PATRIQUE LANGLOIS

L'amour est dans la bergerie !

Quand la lumière gère la saison de reproduction des moutons

Fiche technique

□ **Nom de la découverte** : Programme lumineux AAC type CC4 : Programme lumineux financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada type CC4 pour Cameron et Castonguay — quatre mois de jours courts et quatre mois de jours longs. En clair, traitement lumineux qui permet d'accroître la productivité des moutons

□ **Nom des chercheurs** : Johanne Cameron, agronome, étudiante à la maîtrise, responsable en transfert technologique au Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) ; D' François Castonguay, chercheur en reproduction ovine pour Agriculture et Agroalimentaire

Canada et professeur associé au Département des sciences animales de l'Université Laval, Mireille Thériault, professionnelle de recherche pour l'Université Laval

□ **Champ de recherche** : agriculture et agroalimentaire, sciences animales

□ **Budget et subventions** : Budget total de 120 000 \$, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et CEPOQ

□ **Lieu et nom de l'établissement** : Bergerie de la Neigette, Ferme Agnomont, Ferme Amki, Ferme Rido, Ferme Germanie, Bergerie de la Chouette, Ferme Robert Girard

ALEXANDRA PERRON
Collaboration spéciale

■ Le soir, avant de s'endormir, Michel Thibodeau et Mireille Lemelin comptent les moutons. Ou plutôt les agneaux. 597, 598, 599... Depuis l'an dernier, 600 bébés de plus ont vu le jour dans leur bergerie de Princeville. Des naissances échelonnées sur 12 mois d'affilée. Pas mal pour une espèce qui n'accouche normalement qu'au printemps. Le secret ? Simuler l'automne, saison des amours, un peu plus souvent.

Depuis longtemps, les producteurs ovins comme M. Thibodeau et M^{me} Lemelin cherchent ce petit coup de pouce qui les aidera à alimenter le marché toute l'année. C'est qu'un gramme de la nature handicape sérieusement l'industrie.

L'accouplement des moutons est dicté par la lumière ou plutôt la durée du jour, appelée « photopériode ». Durant les jours longs de l'été, la brebis a la libido à zéro. Puis celle-ci grimpe dès septembre, quand les jours raccourcissent. Résultat, les petits naissent un printemps.

Quelques mois plus tard, l'agneau du Québec arrive massivement sur le

marché, puis s'épuise tranquillement. Au grand dam des épiceries.

Voilà le tableau que dépeint Johanne Cameron, étudiante-chercheuse en agronomie à l'Université Laval. Pour contrer ce boom saisonnier, elle et son directeur de maîtrise, François Castonguay, ont élaboré une sorte de photothérapie pour moutons au nom sexy de « programme lumineux AAC type CC4 ».

L'objectif avoué : faire croire aux brebis que l'automne revient trois fois aux deux ans, pour qu'elles agnellent tout aussi souvent.

« Il existait déjà beaucoup de publications scientifiques au sujet de la



Depuis l'an dernier, 600 agneaux de plus ont vu le jour dans la bergerie de Michel Thibodeau et de Mireille Lemelin. Des naissances échelonnées sur 12 mois d'affilée. Pas mal pour une espèce qui accouche normalement qu'au printemps.

LE SOLEUL, ALEXANDRA PERRON

photopériode», précise M^{me} Cameron. La première qui traite de l'impact de la lumière sur les animaux remonte à 1949. Depuis les années 70, certains ont tenté de contrôler cette lumière pour dicter les saisons aux moutons. Des résultats parfois intéressants, mais qui ne répondaient pas à toutes les attentes, dit-elle. « Beaucoup de paramètres restaient aussi inconnus. »

À la lumière de ses lectures, en évitant les erreurs des uns et en considérant les bons coups des autres, M^{me} Cameron et M. Castonguay ont élaboré leur propre programme lumineux qui, pour la première fois, donne d'excellents résultats toute l'année. « Le taux d'efficacité sur 12 mois est de 90 % », révèle l'étudiante qui travaille aussi pour le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ). Un succès... basif, qui fait beaucoup jaser.

Sept bergeries dans tout le Québec, dont celle de M. Thibodeau et M^{me} Lemelin, font l'essai depuis un an de cette luminothérapie.

Dans la ferme de Princeville, les moutons sont répartis dans deux bâtiments. Dans le premier, les grosses lumières d'arène éclairent 16 heures par jours. Dans le second, seulement

Sept bergeries au Québec essaient depuis un an cette technique de luminothérapie

huit heures. Tous les quatre mois, les brebis changent de section. Sur 24 mois, l'automne (simulé par le bâtiment de jours courts) arrive bel et bien trois fois.

Par ailleurs, les chercheurs ont raffiné ce ballet de moutons, toujours pour

répondre aux exigences du marché. Afin que les brebis n'accouchent pas toutes en même temps, elles sont séparées en groupes et changent de section de façon décalée.

« Tous les 40 jours, j'ai un groupe de 130 à 150 brebis qui agnellent. La technique vient régulariser ma production quasiment à la perfection », témoigne M. Thibodeau, enchanté.

L'implantation de ce système lumineux prend environ six mois, évalue la jeune chercheuse. Il suffit ensuite de suivre le calendrier à la lettre.

PLUS NATUREL

La beauté de ce programme est aussi son côté naturel. Il séduit plus l'hormonothérapie, autre façon de trier et de stimuler l'ovulation des brebis. Une formule par ailleurs plus cher et moins efficace. « Les hormones de reproduction ne se retrouvent pas dans la viande ou le lait, mais les consommateurs ne veulent pas en entendre parler », précise M^{me} Cameron.

« Ce qui est drôle, c'est que la technique la plus naturelle donne les meilleurs résultats », remarque M. Castonguay.

Le chercheur a présenté leur procédé été au Congrès mondial du mouton et de la laine. « Mais les gens n'ont pas tellement réagi », dit-il. C'est que la technique est bien adaptée à l'industrie d'ici, où les moutons sont gardés à l'intérieur à cause du climat.

« En France, par exemple, les animaux sont élevés en pâturage, il n'y a pas de bâtiment. L'électricité coûte aussi plus cher », expose-t-il. L'engouement est donc bien québécois.

M^{me} Cameron a déjà reçu plusieurs demandes de producteurs intéressés à la méthode. D'ici un an et demi, un guide devrait être publié.

Reste à étudier les coûts d'utilisation de la technique, les coûts d'électricité, par rapport aux retombées, dit la chercheuse. Bref, évaluer de combien sera agrandi le bas de laine...

Source : Le SOLEUL, samedi le 8 janvier 2005



4. L'implication du MAPAQ : un incontournable au développement de l'innovation en production ovine

4.1. Le réseautage au cœur de l'industrie

Particulièrement pour les secteurs en développement, l'instauration d'un réseautage large et solide est essentielle afin d'assurer l'accès à des ressources compétentes.

La force d'un réseau d'experts

Puisqu'un individu en recherche ne peut être spécialisé dans tous les champs de compétences, la ressource spécialisée en production ovine assure le maillage avec de nombreux spécialistes tant au niveau national qu'international. Ouvrant au sein d'une organisation respectée par les chercheurs, elle est en mesure de s'adjoindre les spécialistes nécessaires pour répondre à des besoins spécifiques (ex : viande, santé, alimentation, ...). Le CEPOQ est conscient que l'ouverture de certains chercheurs à consacrer quelques travaux à l'industrie ovine est directement

associée à la présence d'une ressource spécialisée.

Formation d'étudiants aux études supérieures

Au cours des dernières années, l'implication du MAPAQ et de AAC et la collaboration de plusieurs chercheurs dans la recherche ovine a permis la formation de nombreux étudiants aux études supérieures. Suite à l'obtention de leur diplôme, ces personnes deviennent des ressources de premier plan pour le développement de l'industrie.

4.2. L'implication dans le secteur de la santé animale

La Direction de la Santé Animale du MAPAQ a beaucoup collaboré avec le CEPOQ pour maintenir une ressource à plein temps dans le secteur ovin. Depuis la période d'eau trouble reliée à la tremblante du mouton, l'industrie a effectué un virage de prévention en santé des troupeaux ovins québécois.



5. Les engagements de l'industrie en recherche et développement

5.1. Philosophie de partenariat

Dans le but de renforcer la capacité du secteur en matière de R&D, l'industrie ovine désire confirmer son intention de poursuivre ses collaborations avec ses partenaires. Chaque année, des montants importants sont investis pour assurer le maintien de la R&D en production ovine. Au cours des prochaines années, c'est dans une philosophie de complémentarité que sera développé ce secteur :

C'est ensemble que nous saurons tirer le maximum des activités de recherche et des investissements en science!

5.2. Adoption et vulgarisation des connaissances scientifiques

Pour avoir un impact réel sur l'ensemble de la production ovine, les résultats d'activités

de recherche et de tous les autres domaines liés au secteur doivent être rapidement disponibles. Le transfert des connaissances et des techniques de production est donc essentiel. La mise en place d'un vrai service-conseil correspondant aux attentes des producteurs doit par ailleurs être bonifiée.

Devant ce besoin, le CEPOQ s'engage à poursuivre ses actions dans le secteur de la vulgarisation et du transfert technologique afin de maintenir un juste équilibre avec la R&D. Bien que la majorité de ses activités soient exclusives au Québec, le CEPOQ publie des articles dans différentes revues canadiennes comme le «Sheep Magazine» et est actif en génétique dans toutes les provinces canadiennes.



6. Orientations proposées en R&D en production ovine

À la lumière de cette réflexion qui se voit entamée dans le présent document, voici les différentes orientations proposées afin d'alimenter les Commissaires quant aux besoins de cette production. Dans une perspective d'évolution, il est évident que les partenaires interpellés sont intéressés à poursuivre les discussions avec l'ensemble de l'industrie afin de les faire évoluer.

6.1. Maintenir et renforcer les ressources d'AAC dans le secteur de la recherche ovine

Actuellement, une seule ressource d'AAC est consacrée de manière exclusive à la recherche en production ovine. Afin de répondre aux enjeux agricoles et à l'expansion du secteur, il sera essentiel de maintenir, voire renforcer la présence et l'implication de chercheurs dans le secteur de la recherche ovine. Cet engagement pourra assurer des avancées en R&D à un rythme approprié à celui du développement de l'industrie.

6.2. Appuyer les producteurs en innovation

Afin de stimuler l'innovation auprès des producteurs ovins et que ceux-ci puissent

être en mesure de profiter des fruits de la recherche, il s'avère essentiel de les appuyer dans leurs démarches. Au delà de l'implication d'experts, le MAPAQ et ses partenaires doivent rendre disponibles des programmes de financement flexibles qui tiennent compte des réalités, des besoins et de l'évolution des entreprises.

6.3. Appuyer les partenaires de R&D en production ovine

Avec l'accroissement de l'industrie ovine dans l'Est du pays, il est évident que les besoins sont en pleine expansion. Dans les pages précédentes, vous avez été en mesure de constater notre approche basée sur le partenariat. Celle-ci démontre comment les différents acteurs de l'industrie travaillent pour qu'émanent le plus de résultats concrets des investissements réalisés dans ce secteur.

Ainsi, nous espérons que le gouvernement du Québec poursuivra le développement de programmes de financement permettant de répondre de manière concrète aux besoins de l'industrie ovine, à la fois dans le secteur de la recherche que celui du développement général de l'industrie.



7. Commentaires pour l'évolution de l'industrie ovine au Québec

7.1. Secteur de la santé

- ✓ Augmenter la contribution monétaire annuelle consentie par le MAPAQ pour développer le secteur de la santé au CEPOQ.
- ✓ Faciliter, avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'entrée au pays de médicaments, particulièrement des vaccins, entre autres afin de développer l'approche préventive plutôt que curative en santé des troupeaux ovins.
- ✓ Mettre en place un dispositif réel, efficace et abordable financièrement pour les éleveurs quant à la disposition des animaux morts à la ferme, soit sur le site de la ferme ou à des « centres de traitement régionaux ».
- ✓ Faciliter l'accès à du financement pour la réalisation de projets de recherche portant sur la santé.

7.2. Secteur de la génétique

- ✓ Pour assurer l'amélioration génétique du cheptel et la gestion du programme GenOvis, il importe de centraliser les activités qui sont présentement fractionnées en trois (3) secteurs, soit le Québec, l'Ontario et les autres provinces canadiennes. Le CEPOQ est tout indiqué pour assurer cette gestion. Ce transfert de responsabilités au CEPOQ devrait être facilité par le MAPAQ et les instances gouvernementales pertinentes.
- ✓ Soutenir financièrement l'embauche de ressources spécialisées en génétique afin de poursuivre le développement du programme GenOvis qui profite majoritairement aux éleveurs québécois.
- ✓ Favoriser la réalisation de protocoles de recherche en lien avec la

génétique par l'accessibilité à des programmes de financement adaptés, couvrant entre autres une longue période de temps et permettant un grand nombre de sujets expérimentaux.

7.3. Secteur de la recherche

- ✓ Minimiser les barèmes administratifs requis quant à la gestion des budgets de recherche alloués dans le cadre de programmes de financement afin de dédier un maximum de ressources, tant financières qu'humaines, à la réalisation des protocoles de recherche eux-mêmes.

7.4. Secteur de la vulgarisation

- ✓ Assurer un financement à la hauteur des besoins de l'industrie et des attentes du MAPAQ en terme de diffusion des connaissances.
- ✓ Revoir la formule actuelle des services-conseil dans le secteur ovin, à la lumière des propositions formulées par l'industrie, afin de cadrer dans le contexte réel de la production ovine québécoise.

7.5. Administration des centres d'expertise

- ✓ Assurer la pérennité et le développement des centres d'expertise, au même titre que les centres de recherche, en leur attribuant un financement quinquennal.
- ✓ Faciliter l'accès, pour les organismes partenaires comme le CEPOQ, à du financement permettant d'assurer le maintien des actifs dans le but d'être à la fine pointe des outils de recherche.